

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 871 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française à Mme Louchez, en religion sœur Juliette, supérieure de la Mission des Sœurs franciscaines de Calais.

n° 871

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée à Mme Antoinette Louchez, en religion Sœur Juliette, supérieure de la Mission des Sœurs franciscaines de Calais, à Djibouti, avec la citation suivante : « Consacre depuis plus de vingt ans un inlassable dévouement aux œuvres françaises d'éducation et d'assistance en Côte française des Somalis et Ethiopie. » Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.